

## Un investissement de 142 000 \$ pour améliorer la toiture des habitations Rolland-Farineau/Pierre-Rémy



**Près de 142 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Rolland-Farineau/Pierre-Rémy situées au 45, 8<sup>e</sup> Avenue. Ces travaux commenceront vers la fin du mois de mai et s'étaleront sur 6 à 8 semaines.**

Précisons que la durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires comme le bruit, la poussière, le va-et-vient des ouvriers et la présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.




Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le 27 mai dernier en soirée, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Rolland-Farineau/Pierre-Rémy. Douze personnes étaient présentes pour entendre **Danielle Lacroix**, agente de liaison, expliquer les travaux à venir. Si, en cours de chantier, vous rencontrez des difficultés ou avez d'autres besoins, vous pouvez joindre votre agente de liaison en composant le **514 872-9224**.

### EXPLICATION DES TRAVAUX

| RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION   | POURQUOI  | RÉSULTATS   |
|--|---|---|
|  <p>La toiture du 45, 8<sup>e</sup> Avenue sera refaite.</p>              | La toiture est en fin de vie utile.   | Meilleure <b>étanchéité</b> contre les fuites d'eau et les intempéries.         |
|  <p>Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.</p> | Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie. | Diminution de la <b>chaleur</b> qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été. |
|  <p>De l'isolant sera ajouté sur le toit.</p>                           | L'isolant permet de conserver la chaleur à l'intérieur en hiver et de conserver la fraîcheur en été.                      | Meilleur <b>confort</b> pour les locataires                                     |
| De nouveaux socles pour antennes satellites seront installés sur le toit.  | L'enveloppe extérieure du bâtiment demeurera intacte et protégera les personnes et les biens plus longtemps.              | Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment.   |

### RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Mentionnons que trois supports pour les antennes paraboliques seront installés sur la toiture.



## LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur dans plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore!

La nouvelle toiture de votre immeuble sera donc recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

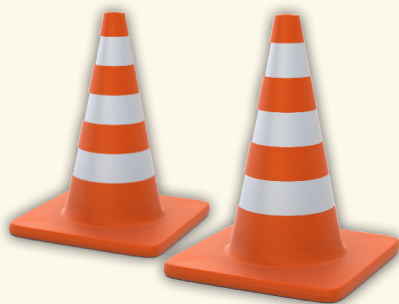
## L'ENTREPRENEUR

**Poulain et Bureau Inc.** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Rolland-Farineau/Pierre-Rémy. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.



## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Durant les travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Veuillez respecter les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Danielle Lacroix**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Marcel Galarneau**
- ◆ Directeur de projets :  
**Nicolas Pichouron**



### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Gaétan Black**
- ◆ Agente de location :  
**Nathalie Pierre-Pierre**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Valéria Taranto**



### L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Ève Cardinal

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Art & Graf inc.